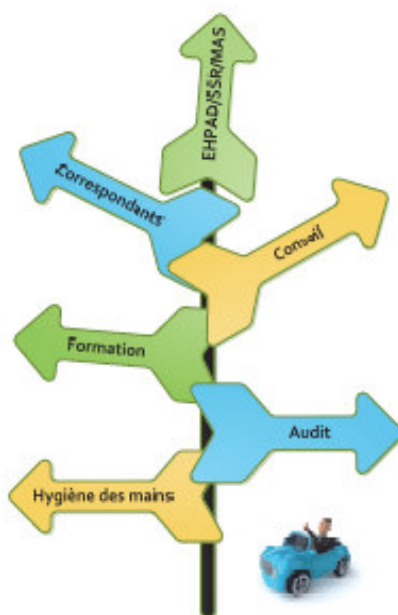


LIVRET DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Prévention des Infections Associées aux soins

"Je suis nouvellement accueilli(e) dans cet établissement,
voici les grands principes que je dois **connaître et respecter**
afin de protéger les résidents et les professionnels du risque infectieux



10% des infections urinaires en EHPAD sont dues à des BMR (PRIMO 2020)

L'immunosénescence : altération progressive du système immunitaire liée à l'âge.

L'immunogénécité : réponse immunitaire que génère un vaccin. Des différences dans la réponse immunitaire existent selon l'âge et particulièrement chez la personne âgée.



Les établissements médico-sociaux sont des lieux de vie cependant, la vie en **collectivité**, la **fragilité** des résidents, la **charge en soins souvent élevée** sont autant de **facteurs de risque** d'infections et de transmission de micro-organismes. Les épidémies sont donc fréquentes, notamment en période hivernale.

D'autre part, les résidents séjournent régulièrement dans les établissements sanitaires d'où ils reviennent parfois porteurs de Bactéries Multi Résistantes (BMR) qui se transmettent très facilement d'une personne à l'autre et peuvent être responsable d'infection difficilement traitable par les antibiotiques.

L'application de **certaines mesures** diminue largement ce risque de transmission et permet ainsi l'amélioration de la sécurité et de la qualité de la prise en charge. Elles **doivent être connues de chaque professionnel**.

C'est dans cet objectif que le Ministère de la santé a diffusé en septembre 2022-2025 un programme national de prévention des Infections Associées aux Soins dans les établissements médico-sociaux.

9% des résidents en EHPAD présentent au moins une infection associée aux soins (PREVEHPAD)

Plus d'1 résident sur 10 est porteur de BMR en Pays de la Loire (CARBEHPAD)

Tenue et Hygiène de base



Hygiène corporelle rigoureuse

Tenue de travail:

- fournie et entretenue par l'établissement
- propre, changée quotidiennement si possible
- à protéger pour servir les repas et lors de la réalisation des toilettes des résidents ou séquence de gestion des excréta.
- manches courtes
- **pas de tenue civile par-dessus** (possibilité de tee-shirt manche courte dessous)

Cheveux attachés

Chaussures dédiées au travail

Les Infections Associées aux Soins

Une infection est dite associée aux soins si elle survient au cours ou au décours d'une prise en charge (diagnostique, thérapeutique, palliative, préventive ou éducative) d'un patient/résident, et si elle n'était ni présente, ni en incubation au début de la prise en charge.

Les Infections Nosocomiales

Une infection est dite nosocomiale si elle apparaît au cours ou à la suite d'une hospitalisation et si elle était absente à l'admission:

- délai de 48 H
- délai de 30 jours pour une intervention
- délai d'un an pour une pose de prothèse

La transmission croisée

C'est la transmission de micro-organismes (= microbes) d'un résident à un autre lors des soins, par l'intermédiaire des mains des professionnels, du matériel et des surfaces.

Les Bactéries Multi Résistantes

Les bactéries sont dites multi résistantes aux antibiotiques (BMR) lorsque, du fait de l'accumulation de résistances naturelles et acquises, elles ne sont plus sensibles qu'à un nombre restreint d'antibiotiques.

Souillé

Présence de liquides ou matières organiques (visibles à l'œil nu)

Exemple: le linge est souillé s'il y a présence d'urines, de selles, de sang...

Contaminé

Présence de micro-organismes = microbes (non visibles à l'œil nu)

Exemple: lors des soins, les mains sont contaminées par des micro-organismes nécessitant la réalisation d'une friction avec un produit hydro alcoolique avant et après tout contact (en dehors de la présence de souillures ou salissures)

Précautions standard

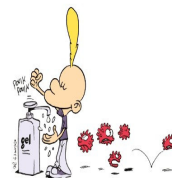
Les Précautions Standard sont les premières mesures qui assurent une protection systématique des résidents et du personnel vis-à-vis du risque infectieux.

Elles doivent être appliquées pour tout résident, quel que soit son statut infectieux et par tout soignant.

Elles comprennent 6 grands axes :

- L'hygiène des mains
- Les protections individuelles
- L'Hygiène respiratoire
- La prévention des Accidents d'Exposition au Sang (AES)
- La gestion des excréta
- La gestion de l'environnement

Hygiène des mains



La désinfection des mains par friction à la solution hydro-alcoolique est essentielle dans la prévention de la transmission croisée des micro-organismes.

Adoptons la « SHAttitude »

Les Pré-requis essentiels à une bonne hygiène des mains:

Bras et avant-bras nus (sans bracelet, ni montre)

Ongles courts, pas de vernis

Zéro bijoux (alliance comprise)



Friction jusqu'au séchage complet sur des mains **visuellement propres et sèches**

Mieux tolérée que le lavage des mains

Quand faire le lavage des mains ?

Le lavage des mains = eau + savon : efficace à 70 % sur les micro-organismes.

Si les mains sont visuellement sales ou souillées par des liquides ou matières biologiques. A la prise et à la fin du service. Après un passage aux toilettes, avant et après une pause repas.

Durée d'un lavage des mains = 1,30 mn

Quand faire une FHA ?

Entre chaque résident

Avant et après un contact direct avec le résident

Avant et après un soin ou un geste aseptique

Après un contact avec l'environnement immédiat du résident

Avant et après chaque port de gants

Pourquoi les SHA (Solutions Hydro Alcooliques) ?

Plus rapides

Plus efficaces

Une friction = 30 secondes (efficacité = 99.9 %)

Le port de gants à usage unique non stériles



1 paire de gants = 1 seul résident = 1 seul geste
1 friction immédiatement avant et après chaque port de gants

Quand?

Pour tout contact ou tout risque de contact avec les liquides ou matières biologiques

Pour tout contact avec les muqueuses et la peau lésée du résident

Pour toute manipulation de piquants coupants

Pour tout contact avec les déchets type DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux), le linge et le matériel souillés

Si les mains du soignant comportent des lésions



L'usage inapproprié des gants est source de contamination de l'environnement, du matériel ou de l'utilisateur

Les Précautions complémentaires

Elles sont Complémentaires des Précautions Standard et toujours mises en place **sur prescription médicale**.

Elles reposent sur le mode de transmission des micro-organismes.

Elles sont mises en place dès qu'un patient/résident est suspect d'un risque infectieux.

1. Les Précautions Complémentaires "Contact"

Elles préviennent la transmission de micro-organismes

par contact direct (mains) ou **indirect** (matériel, surfaces souillées).

→ gastroentérites, infections urinaires, infections cutanées ...



Chambre individuelle à discuter

Mettre une signalisation sur la porte

Port d'un tablier plastique ou d'une surblouse lors des contacts directs avec le résident

2. Les Précautions Complémentaires "Gouttelettes"



Elles préviennent la transmission de micro-organismes par projection de gouttelettes (toux, éternuements, crachats...).

→ grippe, infections respiratoires aiguës (IRA),...



Chambre individuelle

Mettre une signalisation sur la porte

Port d'un masque chirurgical dès l'entrée dans la chambre et retrait avant la sortie.



Les Précautions complémentaires

3. Les Précautions Complémentaires "Air"

Elles préviennent la transmission à distance de micro-organismes qui, par de fines particules, restent en suspension dans l'air.

→ les pathologies concernées sont la tuberculose, la rougeole, la varicelle et le zona généralisé



Chambre individuelle **obligatoire**

Mettre une signalisation sur la porte

Port de masque de protection

respiratoire de type FFP2

systématiquement avant d'entrer dans la chambre et à retirer une fois sorti de la chambre

Attention car en pratique un **masque** est:

- soit en attente dans sa boîte
- soit en position fonctionnelle sur le nez et la bouche
- soit dans un sac poubelle après son retrait



Le linge

La manipulation du linge propre

Toujours réaliser une **friction des mains avant et après** toute manipulation



Ne pas faire de stockage excessif

Entretien régulièrement les chariots et les armoires

La manipulation du linge sale

Ne pas le porter contre soi

Ne pas le déposer au sol mais dans une "panière"

Toujours manipuler le linge **souillé** avec des gants

A la sortie de la chambre, déposer le linge immédiatement dans les sacs disposés sur un chariot collecteur dans le couloir



Remplir les sacs au $\frac{3}{4}$

Les fermer hermétiquement

Et pour toutes ces précautions,
utilisez les SHA sans **modération**

L'entretien des locaux

Toujours se référer aux protocoles de l'établissement !



Les grands principes :

Réaliser une friction des mains avant et après le port de gants

Protéger sa tenue si risque de projections

Respecter la dilution des produits et les temps de contact sur les surfaces

Commencer par les locaux les moins contaminés (toujours finir par les toilettes)

Aller du plus propre vers le plus sale et du haut vers le bas

Si souillures, les éliminer immédiatement avec un détergent-désinfectant

Changer de bandeaux et de chiffonnettes si visuellement sales et entre chaque chambre

Toujours procéder au balayage humide avant serpillage.

Les produits



Qu'est-ce qu'un détergent ?

C'est un produit utilisé pour ses propriétés nettoyantes.

Il contient des savons ou produits de surfaces qui décollent les salissures

mais ne détruit pas les micro-organismes.

Il garantit une propreté visuelle.

Le détergent est surtout utilisé pour l'entretien des sols.

Qu'est-ce qu'un détergent-désinfectant ?

C'est un produit qui garantit la double propriété de nettoyage (détergence) et de désinfection.

Le détergent-désinfectant est utilisé pour l'entretien des surfaces et du matériel.

Ne jamais essuyer un produit sur une surface, le laisser sécher. Le temps de séchage d'un produit correspond, au temps de contact du produit, sur une surface pour la traiter.

Qu'est-ce qu'un détartrant ?

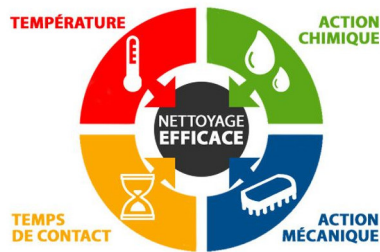
C'est un produit à base d'acide utilisé pour éliminer le calcaire.

Il peut être combiné à un détergent ou détergent-désinfectant (3 en 1)

Le détartrant est utilisé pour les cuvettes des WC.

Respecter le temps de contact





Précautions d'emploi des produits

Porter des gants obligatoirement

Ne pas mélanger les produits

Respecter les indications d'utilisation du fabricant:

- respect des dosages
- respect des renouvellements des solutions = temps de stabilité du produit 24 ou 48H
- respect des temps de contact
- respect de la température de l'eau
- respect des dates de péremption

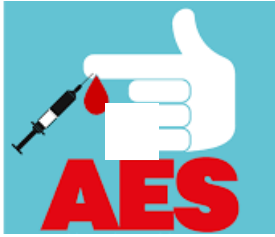
Toujours verser lentement le produit dans l'eau et non l'inverse

Toujours tremper une chiffonnette ou un bandeau propre dans la solution (pas de retrempage)

Vaporiser de préférence le produit en spray sur les chiffonnettes plutôt que sur les surfaces

Rincer si contact alimentaire





Les Accidents d'Exposition au sang :



On appelle accident d'exposition au sang tout contact avec du sang ou un liquide biologique contenant du sang et comportant, soit une effraction cutanée (piqûre ou coupure), soit une projection sur une muqueuse (oeil, bouche,...) ou sur une peau lésée (plaie, eczéma...)

Prendre connaissance du protocole « conduite à tenir en cas d'AES »

Que dois-je faire?

1-Immédiatement : les premiers soins

Si piquûre ou blessure cutanée

Ne pas faire saigner

Nettoyer à l'eau et au savon

Rincer à l'eau

Désinfecter au moins 5 minutes:

- Dakin®
- À défaut, alcool modifié, Bétadine® ou autre antiseptique

Si projection muqueuse, yeux, ...

Rincer abondamment, **au moins 5 minutes**, avec du sérum physiologique ou de l'eau

2-Rechercher le statut sérologique du patient ou du résident

Le médecin indique si des prélèvements sérologiques du résident sont nécessaires. Informer le patient/résident de la réalisation d'un bilan sanguin.

3-Dans l'heure : prendre un avis médical

Le médecin évalue le risque

Il propose un suivi sérologique et décide de la mise en place d'une trithérapie si nécessaire.

4-Dans les 24H : déclaration administrative de l'accident de travail



Il est très important de connaître la procédure de l'établissement et de savoir où la trouver

Maintenir le collecteur à objets piquants coupants tranchant à proximité du soin. Veillez à sa fermeture intermédiaire.



Les EPI

Les équipements de protection individuelle désignent les mesures barrières suivantes :

- port de gants
- protection de la tenue
- Protection du visage

Utilisés seuls ou en association, les EPI protègent les professionnels du risque d'exposition à des micro-organismes.



Risque d'exposition au sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine.

Contact avec les muqueuses ou peau lésée du résident ou du soignant



Pour tout soin souillant/mouillant ou exposant au risque de projection ou d'aérosolisation



Risque d'exposition par projection ou aérosolisation des muqueuses de l'œil, du nez ou de la bouche



Uniquement pour des isolements spécifiques tels que la gale et le *Clostridium difficile*

Tous les EPI sont mis au moment du soin et retirés immédiatement après la fin du soin. Ils sont retirés entre deux résidents.

La gestion des excréta

Les excréta sont définis ainsi :

- urines
- matières fécales
- vomissures

L'exposition aux excréta se fait essentiellement lors des manipulations des dispositifs destinés à leur élimination, lors des soins de nursing.

Le tube digestif constitue un réservoir important de bactéries et certaines peuvent être pathogènes.

Plusieurs solutions existent pour éviter la vidange manuelle :

- le laveur-désinfecteur de bassins
- le broyeur
- les sacs protecteurs à usage unique

Pour tout risque de contact avec les excréta, portez une protection adaptée :

- gants à usage unique
- tablier plastique à usage unique

La vidange des excréta dans les WC

=

contamination importante des tenues professionnelles et de l'environnement

Documents de référence

Recommandations SF2H : Actualisation des Précautions standard – Etablissement de santé, Etablissements médico-sociaux, Soins de ville – Juin 2017

Recommandation SF2H : Recommandations nationales – Prévention de la transmission croisée : précautions complémentaires contact – Consensus formalisé d’experts – Avril 2009

Haut Conseil de la Santé Publique : Actualisation des recommandations relatives à la maîtrise de la diffusion des bactéries hautement résistantes aux antibiotiques émergentes (BHRe) – Décembre 2019

Coordonnées du RTH Anjelin

Secrétariat : 02-41-35-49-36
Reseau-ANJELIN@chu-angers.fr

Site internet du CPIAS Pays de Loire

<https://www.cpias-pdl.com/>